



Bulletin n°02 du 7 mai 2026

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

## SOMMAIRE

- ▶ **POIREAU** : la situation sanitaire reste saine.
- ▶ **OIGNON** : quelques dégâts de thrips et de charançons observés.
- ▶ **SALADES** : quelques pucerons signalés.
- ▶ **CHOUX** : attention au gibier et aux altises.
- ▶ **NAVET** : aucune capture de teigne des crucifères.
- ▶ **POIS** : fonte de semis, pression stable de pucerons, premiers symptômes de mildiou.
- ▶ **CAROTTE** premières captures de mouches.
- ▶ **EPINARD** : premiers symptômes de mildiou, augmentation des captures de noctuelles et des dégâts sur le feuillage.

## POIREAU

Réseau : 2 parcelles

Stade : plantation à 3 -4 feuilles.

### Situation sanitaire saine

Situation saine. Les reprises sont rapides pour les premières séries repiquées.

### Thrips

Sur les pièges bleus déjà mis en place à Wormhout (59), 0,05 thrips/ plaque et par jour ont été capturés. A Violaines (62), quelques dégâts de thrips sont observés sur moins de 10 % des jeunes poireaux. Pour le moment, la pression reste très faible. De plus, des pluies et des averses sont prévues dans les prochains jours, elles devraient permettre de maintenir ce niveau de pression faible. Pour rappel, le thrips aspire le contenu des cellules de l'épiderme entraînant la formation de petits points blancs visibles à l'œil nu et généralement accompagnés d'excréments noirs. Le feuillage prend un aspect argenté ce qui peut



compromettre la qualité commerciale des poireaux. Des pertes de rendement peuvent être enregistrées en cas d'attaques intenses (7 à 8 thrips par feuille). Si la température est inférieure à 6°C, le niveau de population est relativement faible et les dégâts dus aux piqûres de nutrition sont négligeables. Si la température est supérieure à 13°C, l'activité sexuelle est intense, les populations augmentent de façon exponentielle et les dégâts sont importants. Ce thrips est très polyphage (plus de 150 espèces-hôtes). Il peut être disséminé par le vent sur de très longues distances.



Il existe une solution de biocontrôle, il s'agit de la substance active suivante : huile essentielle d'orange douce.

Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>.

## OIGNON

Réseau : 2 parcelles

Stade : 2 feuilles

### Mouche mineuse (*Phytomyza gymnostoma*)



Quelques piqûres de mouches mineuses sont observées sur des parcelles de semis (Noorpeene (59), secteur de Bapaume (62)...). Les dégâts sont légers.



### Thrips (*Thrips tabaci*)

A Richebourg (62), quelques thrips et dégâts de thrips sont toujours observés sans que ce ne soit préjudiciable. Les thrips sont souvent peu préjudiciables sur oignon de conservation dans notre région sauf en cas de pullulation lors de conditions climatiques favorables (temps chaud et sec). Pour le moment la pression reste faible. De plus, les pluies prévues dans les prochains jours ne vont pas lui être favorables.



Il existe une solution de biocontrôle, il s'agit de la substance active suivante : huile essentielle d'orange douce.

Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.

### **Charançon de l'oignon (*Ceutorhynchus suturalis*)**



A Richebourg (62), des piqûres de charançon ont été observées. Pour le moment, ces dégâts ne semblent pas préjudiciables.



### **Gibier**

De manière générale, des dégâts de gibier ponctuels sont signalés sur plusieurs parcelles. À Richebourg (62), des dégâts de gibier sont observés sur plusieurs pieds d'oignon. Seule l'extrémité des feuilles est consommée ; aucun impact majeur sur le développement des plants n'est attendu mais la situation reste à surveiller en raison du nombre important de pieds touchés.

## **SALADES**

Réseau : 3 parcelles

Stade : plantation à récolte

La plupart des parcelles sont encore bâchées.

### **Pucerons**



A Haubourdin (59) et Ennetières-en-Weppes (59), des pucerons ailés sont observés sur moins de 10% des plantes. A Haubourdin (59), quelques pucerons aptères sont présents sur 12% des pieds observés. Pour le moment la pression est encore faible mais les températures comprises entre 10 et 22°C prévues dans les prochains

jours vont lui être plutôt favorables. Cependant, quelques auxiliaires (syrphes adultes, pontes et adultes de coccinelles) ont été observés sur les parcelles ou à proximité. Restez vigilants. La présence des pucerons sur salade engendre des pertes directes et indirectes : leur consommation de sève entraîne un ralentissement de la croissance des plants, et constitue une porte d'entrée pour les maladies. De plus, la présence des individus peut rendre difficile la commercialisation des salades.

Des mesures préventives et des solutions alternatives peuvent être mises en place pour lutter contre les pucerons : favorisation des auxiliaires (tels que les syrphes, les coccinelles, qui participent à la régulation de ce ravageur sans toutefois en permettre le contrôle) ; élimination ou enfouissement des résidus de culture ; contrôle de la qualité sanitaire des salades avant l'implantation ; pose d'un filet anti-insecte, utilisation de certaines variétés résistantes au puceron rouge *Nasonovia ribisnigri*. ...



### Noctuelle gamma (*Autographa gamma*)

De manière

générale, les captures sont très faibles cette semaine. Aucune ponte et aucune chenille n'ont été détectées cette semaine.

La pression est très faible, mais restez vigilant, les températures annoncées pour les prochains jours vont être assez favorables, observez régulièrement vos parcelles pour détecter les pontes et les jeunes chenilles.

Pour éviter que les papillons ne puissent pondre sur les salades ou à proximité, plusieurs mesures préventives peuvent être mises en place : pose d'un filet anti-insectes, désherbage, entretien des bordures de parcelles...

Commune	Nombre de noctuelle gamma par piège
Ennetières-en-Weppes (59)	0
Haubourdin (59)	2
Le Maisnil (59)	-



Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur chenilles. Il s'agit des substances actives suivantes : *Steinernema feltiae* (sous abri uniquement), *Bacillus thuringiensis* subsp. *aizawai* et

de *Bacillus thuringiensis* subsp. Kurstaki (à utiliser en alternance et sur très jeunes larves pour de meilleurs résultats). Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>.

## Botrytis

A Ennetières-en-Weppes (59), quelques symptômes de botrytis sont observés sur les feuilles de chêne rouges et vertes débâchées et au stade récolte, plutôt sur les feuilles de la base. Le



Botrytis sur feuille de chêne rouge (FREDON HdF)

botrytis est un parasite de faiblesse (tissus vieillissants ou lésés par un orage de grêle par exemple). Les conditions humides (humidité relative avoisinant les 95%), peu lumineuses (sous bâches par exemple) et les températures comprises entre 17 et 23°C lui sont très favorables.

L'aération des cultures est le moyen le plus efficace contre le botrytis : si possible un débâchage d'au moins une semaine permet de diminuer le risque. La diminution des densités de plantation en début et fin de saison, le choix de parcelles aérées, un désherbage soigné et une fertilisation adaptée (ni excessive, ni déficiente), l'élimination rapide des débris végétaux en fin de culture font aussi partie des mesures prophylactiques.

## Sclerotinia

A Ennetières-en-Weppes (59), du Sclerotinia a été observé sur un pied dans la parcelle. Les conditions météorologiques prévues, avec des températures comprises entre 10 et 22°C et des précipitations créent un environnement propice à l'apparition de cette maladie.



Le Sclerotinia est un champignon reconnaissable au mycélium blanc recouvrant le collet des salades, ainsi qu'aux sclérotés noirs mesurant de 2 à 20 mm de long. Les conditions favorables au développement de cette maladie sont des températures comprises entre 4 et 30°C, avec un optimum à 20°C, ainsi que des conditions humides voire pluvieuses. Les pieds prêts à être récoltés sont généralement davantage touchés. Des mesures prophylactiques et de lutte alternative peuvent être mises en place. Allongez la rotation en incorporant des cultures non sensibles, il faut un minimum de 4 ans entre deux cultures sensibles. L'humidité favorisant le développement du champignon, privilégiez les cultures en buttes, en planches ou / et l'utilisation de paillage, évitez les excès d'azote (végétation dense) et les variétés à forte végétation ou mauvais port qui sont plus sensibles. Les pieds malades doivent être arrachés avec précaution pour ne pas disperser les sclérotés, ils doivent être éliminés. Il existe un produit de biocontrôle qui permet de réduire le stock de sclérotés dans le sol, permettant ainsi de diminuer les attaques de Sclerotinia sur l'ensemble des cultures sensibles de la rotation. Pour être efficace, ce produit doit être incorporé soigneusement après application dans l'horizon superficiel. Pour qu'il agisse, il faut dans le meilleur des cas

2 à 3 mois : il doit donc être appliqué en amont de la plantation et l'application doit être renouvelée plusieurs fois au cours de la rotation.



### Gibier

A Haubourdin (59), certains pieds sont touchés par des dégâts de gibier à plumes. Restez vigilants (voir partie sur les CHOUX).



Dégâts de gibier (FREDON HdF)

## CHOUX

Réseau : 2 parcelles

Stade : plantation à début pomaison

La plupart des parcelles sont encore bâchées.



### Gibier

Les dégâts de gibier sont surtout dus aux oiseaux, ils sont assez fréquents sur parcelles débâchées. Sur le secteur de Saint-Omer (62), des trous sont présents dans certaines parcelles, il s'agit probablement de dégâts de rats. A Illies (59), des dégâts de lièvre plus importants que les années précédentes sont constatés même à travers les filets. De plus, des passages de chevreuil ont entraîné des trous dans ceux-ci.



Sur les cultures de choux, les dégâts de gibier sont parfois importants (PLRN)

Les problèmes sont souvent inféodés aux secteurs. Les dégâts causés par le gibier sont préjudiciables pour le rendement car ils entraînent la destruction partielle ou totale de plants.

Des mesures prophylactiques existent :

- Méthode utilisant les sons et/ou le bruit (gibier à plume) : canon à propane, appareils émettant des cris de détresse et de prédateurs. Les oiseaux ne sont pas sensibles aux ultra-sons. Les oiseaux s'habituent rapidement aux canons stationnaires et non programmables. Pour avoir un maximum d'efficacité il faut que le danger soit imprévu. Les canons programmables ont de meilleurs résultats même s'ils sont plus chers. Les outils devront être installés avant l'arrivée des oiseaux, le jour de la plantation.
- Méthode utilisant l'effarouchement visuel (gibier à plume et poils) : épouvantails, tracteur dans la parcelle, ruban de signalisation, matériel réfléchissant, ballons effaroucheurs... Ces moyens de lutte doivent souvent être changés d'endroit pour éviter que les prédateurs ne s'y habituent.
- L'installation d'un filet/bâche constitue la seule méthode qui peut donner près de 100% de résultat. La mise en place de clôture électrique est aussi très efficace contre les ravageurs à poils.

Le gibier s'habitue plus ou moins rapidement à ces techniques. Il est important de mettre le système de dissuasion dans la parcelle avant que les dégâts ne commencent. Pour améliorer leur efficacité, on peut cumuler plusieurs techniques et en modifier les applications (déplacement des épouvantails, réglage aléatoire des détonateurs...) pour éviter l'accoutumance. Elles doivent être adaptées aux espèces présentes et à l'environnement de la parcelle (habitations, ...). Le coût et le temps nécessaire pour la mise en place et l'entretien de ces « outils » doivent aussi être pris en compte. Bien que l'efficacité de ces mesures semble limitée (notamment en raison de l'accoutumance du gibier aux méthodes d'effarouchement), leur mise en place permet de réduire les dégâts.



Clôture électrique autour d'une parcelle de salades (Fredon HdF)



Effaroucheur sonore : attention aux habitations ! (Fredon HdF)



Cerf-volant imitant un rapace : nécessite un peu de vent !



Filet anti-pigeon (largeur des mailles 3 à 10 mm) (INAGRO)

Ces systèmes ne permettent pas d'éliminer les nuisibles, il est possible de contrôler les populations en les régulant. En ce qui concerne les nuisibles (la liste est différente pour chaque territoire), les documents nécessaires à leur régulation sont disponibles

auprès des Fédérations de Chasse de chaque département. Les Fédérations de Chasse pourront ainsi vous renseigner sur les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse, sur la liste des espèces classées nuisibles dans votre commune, sur les formulaires de demande de destruction et les autorisations à tir, etc. Elles pourront également vous fournir les informations concernant l'indemnisation des dégâts causés par le grand gibier (sanglier, chevreuil, cerf, ...) sur les cultures et récoltes agricoles.

### **Altises (*Phyllotreta* sp.)**

Il y a des altises dans toutes les parcelles, mais les dégâts ne sont présents que lorsque les choux/choux-fleurs sont encore jeunes et non bâchés. Restez vigilants et allez observer régulièrement vos cultures de Brassicacées, même lorsqu'elles sont recouvertes d'un voile. Les choux sont sensibles à ce ravageur entre la plantation et le stade 8 feuilles. Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles. En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Les dégâts



d'altises sont souvent observés dans les parcelles non irriguées, sur les jeunes plants, non protégés par des bâches ou filet anti-insecte.

Des mesures préventives et des solutions alternatives peuvent être mises en place :

- poser un voile ou un filet anti-insectes (maille  $\leq 0,8$  car si la taille des mailles est  $> 0,8$  mm, les altises mangent les feuilles à travers le filet). Les voiles non endommagés permettent une meilleure protection.
  - ces coléoptères passent l'hiver dans le sol à proximité des crucifères (adventices, engrais vert, culture) : éviter de repiquer sur une parcelle ayant eu des crucifères l'année précédente,
  - si possible (et besoin), irriguer la culture après la plantation pour accélérer la croissance.
  - favoriser les auxiliaires des cultures : il existe des parasitoïdes, larvaires, pour la plupart. Comme les altises pondent leurs œufs à la surface du sol certains carabes ou les larves de Cantharides peuvent en consommer.
- Pour en savoir plus sur l'altise des crucifères, consulter la fiche technique qui lui est dédiée : <https://fredon.fr/hauts-de-france/sites/default/files/fiches%20techniques/Fiche%202020%2034%20Fiche%20technique%20altise%20cruciferes%20VD.pdf>



### **Piéride, noctuelle et teigne des crucifères**

De manière générale, les captures sont faibles dans les pièges et aucune ponte ni chenille n'est signalée pour le moment. La pression est très faible mais les

<b>Site de piégeage</b>	<b>Noctuelle gamma</b>	<b>Teigne des crucifères</b>
Ennetières-en-Weppes (59)	0	0
Illies (59)	3	4
Saint Omer (59)	0	0

températures des prochains jours vont être favorables aux papillons. Surveillez vos parcelles pour détecter les premières pontes et chenilles. Pour éviter que les papillons ne puissent pondre sur les choux ou à

proximité, plusieurs mesures préventives peuvent être mises en place : pose d'un filet anti-insectes, désherbage, entretien des bordures de parcelles...

Les dégâts sont différents selon le type de chenilles. Les teignes sont toutes petites et font de « la dentelle » avec les feuilles. Les noctuelles sont souvent dans les cœurs des choux fleurs et font souvent des excréments sur la pomme. Dans tous les cas, la présence de chenilles est préjudiciable pour le producteur, leur présence entraînant des pertes de rendement.



Il existe des solutions de biocontrôle efficaces si elles sont appliquées sur jeunes chenilles. Il s'agit de substances actives *Bacillus thuringiensis* subsp. *aizawai* et de *Bacillus thuringiensis* subsp. *Kurstaki* (à utiliser en alternance et sur très jeunes larves pour de meilleurs résultats). Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>.

### Mouche du chou (*Delia radicum*)



De manière très ponctuelle, quelques choux sont touchés par la mouche du chou dans le marais Audomarois. La pression reste faible pour le moment. En général, les adultes de la mouche du chou émergent entre fin mars et début avril. Dans la quinzaine de jours qui va suivre son émergence, la mouche va déposer ses œufs par paquet à proximité du collet des



Présence de mouche du chou (PLRN)

plants, sur un sol humide. L'éclosion a lieu 3 à 6 jours plus tard, les larves vont alors se diriger vers les racines des cultures, dans le sol, afin de s'en nourrir. Les dégâts se manifestent par des galeries dans les racines provoquant retard de croissance, dépérissement, perte de pied sur jeunes cultures mais aussi le flétrissement des plants. Les températures optimales au développement et à l'activité des larves sont comprises entre 15 et 21°C.

Afin de limiter les dégâts liés aux larves de mouche du chou, des mesures préventives et des solutions alternatives peuvent être mises en place : bâcher les plantations pour limiter les pontes aux pieds des plants (au moins 4 semaines à partir de la plantation), biner afin de détruire les œufs de mouche ou les remonter à la surface où ils se dessècheront, favoriser les auxiliaires (carabes, staphylins, ...), allonger le délai entre 2 cultures/intercultures de Brassicacées au sein d'une rotation, éviter l'épandage de matière organique peu décomposée avant l'implantation, butter pour favoriser la croissance racinaire, implanter la culture en dehors des périodes à risque... Une fois les asticots présents, aucune solution n'existe pour limiter leur propagation.

### La mouche du chou - Rappels de biologie

- ♣ **Où?** Sur tous les choux pommés et à inflorescences et sur les navets.
- ♣ **Quand?** 3 vols par an: 1er vol: fin avril-fin mai (le plus préjudiciable); 2ème vol: juillet/août; 3ème vol: à partir de mi-septembre.
- ♣ **Quoi?** L'adulte a une durée de vie de 12 à 20 jours. La fécondité est d'environ 150 œufs par femelle: ils sont pondus le plus souvent en amas de 10 à 40 œufs. Les premières pontes peuvent intervenir 3 jours après l'émergence de l'adulte. L'éclosion intervient 4 à 6 jours après la ponte. La durée du développement larvaire est d'environ 3 semaines à 20°C.
- ♣ **Comment observer sa présence?** Suivi en feutrines ou pièges à œufs (*photo en haut à droite dans le cadre*).



Mouche du chou en train de pondre (à gauche), petits œufs blancs pondus par la mouche (à droite) (FREDON HdF).

## NAVET

### **Teigne des crucifères (*Plutella xylostella*)**

Sur le secteur de Fleurbaix (62), aucune teigne n'a été capturée dans les pièges.

# CELERI



## Mouche du céleri (*Euleia heraclei*)

Aucune mouche n'a été capturée à Clairmarais (62) et une seule mouche piégée à Hinges (62) sur plaque jaune. La larve de mouche du céleri (ou mineuse du céleri), forme des mines dans les feuilles des Apiacées tels que le céleri, la carotte, le panais, le fenouil ou le persil. Les larves, asticots blancs mesurant entre 3 et 6 mm, vivent entre les deux épidermes de la feuille où elles creusent une galerie qui va en s'élargissant. La larve peut passer d'une feuille à l'autre. L'adulte mesure entre 1,8 à 2,3 mm. La mouche du céleri peut causer d'importants dégâts sur les jeunes plants en début de saison. Sur céleri branche, la présence de ces mines



Mouche du céleri adulte  
(FREDON HdF)



Dégât de mouche du céleri (FREDON HdF)

peut nuire à la qualité commerciale du produit. En cas de forte attaque, la totalité des feuilles peut être touchée, ce qui prive la plante de toute sa

capacité de photosynthèse, le feuillage peut être totalement détruit entraînant un arrêt de la végétation, ce cas de figure est très rare dans la région. En général, il y a 2 générations par an. De manière générale, les premières mouches émergent fin avril, la femelle peut pondre jusqu'à environ 150 œufs. Les œufs éclosent environ une semaine après la ponte et le stade larvaire dure entre 25 et 30 jours. La deuxième génération apparaît vers le mois de juillet et ce sont les pupes conservées dans le sol qui permettront à l'insecte de passer l'hiver. La lutte contre les mouches du céleri est difficile : cycle court, taux de reproduction élevé, adultes très mobile et larves protégées dans leurs mines. Il est tout de même conseillé :

- De détruire immédiatement les déchets de cultures immédiatement après la récolte ainsi que les déchets de parage pour éliminer les larves et les pupes dans les feuilles,
- De faire un travail superficiel du sol pour détruire les pupes,

- De limiter la présence des Apiacées dans l'environnement (désherbage soigné, entretien des bordures...
- Il est possible de bâcher les parcelles avec un filet anti insecte pour éviter les attaques.



### Mouche de la carotte (*Psila rosae*)

Aucune mouche n'a été capturée à Clairmarais (62) A Hinges (62), 2 mouches de la carotte (0,16 mouche / plaque) ont été piégées sur plaque jaune. Les pièges sont proches d'une haie sur cette parcelle. Aucune mouche n'a été capturée à



Saint-Omer (62). Ce sont les larves (asticots blancs jaunâtre de 7-8 mm)



qui occasionnent les dégâts en creusant des galeries dans des raves, entraînant des pourritures dues à des champignons ou des bactéries secondaires. Les attaques peuvent s'accompagner d'un jaunissement, d'un rougissement ou d'un flétrissement de la végétation. Il y a généralement 3 générations par an. A partir du printemps,

les émergences sont échelonnées. La température optimale pour le développement de la larve est située entre 18 et 22°C. Il est possible de bâcher les parcelles avec un filet anti-insecte pour éviter les attaques. Privilégiez les parcelles bien aérées et éloignées des haies si possible. L'activité des femelles a préférentiellement lieu en fin de journée.

# POIS

Réseau : 9 parcelles fixes + compilation des tours de plaine

Stade : levée à floraison

Des cas de fonte de semis sont recensés dans différents secteurs de la région depuis le début de la campagne, avec des pertes de pied parfois conséquentes sur certaines parcelles. Des dégâts d'oiseaux et de gros gibier sont encore signalés cette semaine dans l'ensemble des Hauts-de-France.



## Sitones

Des morsures de sitones sont encore observées, surtout dans le Nord et le Pas-de-Calais. Sur deux parcelles à Tilques (62) et Pitgam (59), les pois présentent en moyenne 5 morsures. Les dégâts sont surtout constatés sur les parcelles où les pois sont aux premiers stades de développement. Dans l'ensemble de la région, la pression du ravageur tend à diminuer cette semaine, notamment sur les parcelles aux stades les plus avancés. La période de sensibilité des pois s'étend jusqu'au stade 5-6 feuilles, au-delà les plantes sont suffisamment développées pour faire face aux attaques.



## Pucerons

Des pucerons verts et noirs sont encore observés ces derniers jours sur plusieurs parcelles de la région, à tous les stades de culture. Sur 9 parcelles fixes réparties dans la Somme, l'Oise et le Pas-de-Calais, plus de 10% des plantes étaient colonisées par au moins un puceron. La présence d'auxiliaires notamment de coccinelles est également signalée sur ces parcelles. La présence de pucerons dans l'Aisne est plus faible.



Les pluies de ces derniers jours ont été défavorables à leur prolifération. La pression reste faible sur la plupart des parcelles. Pour rappel, le seuil de nuisibilité est de 5 pucerons par extrémité de tiges avant floraison et de 10 pucerons après floraison. A surveiller.



## Mildiou

Des premiers symptômes de mildiou ont été observés dans le Santerre et le Pas-de-Calais. La pression reste faible pour le moment. Les conditions météo de ces derniers jours ont favorisé son apparition. A surveiller.

# CAROTTE

Réseau : 4 parcelles fixes + compilation des tours de plaine

Stade : levée à coloration de la racine

Aucune maladie observée.

## Mouche de la carotte et du céleri

Une mouche de la carotte et une mouche du céleri ont été capturées dans des pièges disposés sur une parcelle de Hinges (62).



Aucune mouche n'est observée sur les plaques à Haubourdin (59), Lorgies (62) et Clairmarais (62).

## EPINARD

Réseau : 2 parcelles fixes + compilation des tours de plaine

Stade : levée à 8 feuilles

Quelques cas de fonte de semis sur épinard sont signalés dans le secteur de Calais.



### **Pucerons**

Quelques pucerons noirs sont observés sur une parcelle à Hangest-en-Santerre (80). La pression reste faible dans l'ensemble du secteur Santerre. Aucun puceron n'est observé sur les parcelles des autres secteurs.



### **Noctuelles défoliatrices**

Une capture de 21 noctuelles gamma est signalée à Tugny-et-pont (02). Cependant, aucun dégât n'est observé sur le feuillage. Au total, 15 papillons sont piégés sur les parcelles les plus avancées (recouvrement à 50%) dans la Marne, où des perforations sur les épinards sont observés. Quelques dégâts sont également signalés sur des parcelles dans le Calaisis. Aucune capture n'est recensée à Hangest-en-Santerre.



Pour rappel, le piégeage des papillons avec une phéromone permet de connaître la période de présence potentielle de l'insecte mais ne suffit pas

pour donner un niveau de risque car il n'y a pas de relation entre captures et dégâts. Ce sont les chenilles qui sont responsables des dégâts. L'observation de chenilles dans les cultures ou de perforations sur le feuillage permet d'évaluer le risque pour la culture.



## Mildiou

Les premiers symptômes de mildiou sur épinard sont signalés cette semaine sur une parcelle de la Marne et quelques parcelles de l'Oise et du Santerre, principalement sur les variétés sensibles.

**Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto, et celui du Conseil Régional Hauts-de-France.**

**Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.**

**Directeur de la publication :** Laurent DEGENNE - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Avec la participation d'AGRIFREEZ/TRINATURE, ARDO/AGORIS, BONDUELLE, CETA ENDIVES ARTOIS, ELCHAIS, Endilaon, EXPANDIS, Marché de Phalempin, Natur'coop, GREENYARD/OP Vallée de la Lys, OPLINORD, OPLVERT, Primacoop, SIPEMA, SODELEG, TY Consulting, et des producteurs observateurs.

Bulletin rédigé par les animateurs régionaux de la filière cultures légumières - Tous légumes : L. DURLIN - FREDON Hauts-de-France ; Oignon : S. DOYER - PLRN ; Chou-fleur, choux et Poireau : A. ESPINASSE - PLRN ; Salades : O. BAUDE - PLRN ; Carotte, Epinard, Pois de conserve et Haricots verts : P. MATHIEU - UNILET ; Endive : M. BENIGNI - APEF ; Céleri : V. ALAVOINE - PLRN

**Coordination et renseignements :** Aurélie ALBAUT - Chambre d'agriculture de la Somme / Samuel BUECHE - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF](#) et [Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France](#)



Région  
Hauts-de-France